

ffgolf®

HAUTS DE
FRANCE

ffgolf®
entreprise

LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE

VADEMECUM

GOLF ENTREPRISE

2025



Sommaire

Les modifications apparaissent en grisé

I - RÈGLEMENT COMMUN À TOUTES LES COMPÉTITIONS DE LA LIGUE

- >> RÈGLEMENT PARTICULIER DES ÉPREUVES
- >> CONDITIONS DE PARTICIPATION
- >> PHOTOGRAPHIES ET LIVE FACEBOOK

II - REGLEMENT GENERAL DU GOLF ENTREPRISE

- >> HISTORIQUE
- >> DROITS D'ENGAGEMENT ET GREEN-FEES
 - >> Droits d'engagement
 - >> Green-fees
- >> CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS
 - >> Pour les associations
 - >> Pour les équipiers
- >> POINTS DE RÈGLEMENT ENTRE DIVISIONS ET CHALLENGE
- >> REGLES SPECIFIQUES A NOS COMPÉTITIONS

III - REGLEMENTS SPECIFIQUES DES ÉPREUVES INDIVIDUELLES DU GOLF ENTREPRISE ORGANISÉES PAR LA LIGUE

- >> CHAMPIONNAT INDIVIDUEL HAUT DE FRANCE
- >> CHAMPIONNAT FÉDÉRAL
- >> CHAMPIONNAT SENIORS

IV - REGLEMENTS SPECIFIQUES DES ÉPREUVES PAR ÉQUIPES DU GOLF ENTREPRISE ORGANISÉES PAR LA LIGUE

- >> CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES
- >> CHAMPIONNAT DE PITCH AND PUTT
- >> COUPE DE FRANCE
- >> CHAMPIONNAT 36+
- >> DIVISIONS RÉGIONALES
 - >> Division 1 Nord
 - >> Division 2 Nord
 - >> Division Challenge Nord
 - >> Division Sud

V - MERITE NATIONAL DES AS D'ENTREPRISE

RÈGLEMENT COMMUN À TOUTES LES COMPÉTITIONS DE LA LIGUE

La Ligue des Hauts de France se réserve le droit de modifier tout ou partie des règlements.

RÈGLEMENT PARTICULIER DES ÉPREUVES :

Le règlement particulier des épreuves complète les règlements généraux des épreuves fédérales, le règlement spécifique des épreuves inter-régionales ainsi que le présent règlement commun à toutes les compétitions de la ligue.

Les conditions du règlement particulier priment sur celles des règlements généraux et spécifiques.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve (épreuve ouverte aux professionnels par exemple), les conditions de participation sont celles figurant au règlement général des épreuves fédérales.

PHOTOGRAPHIES ET LIVE FACEBOOK :

Le joueur inscrit aux épreuves de la Ligue accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur à ladite épreuve et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication de par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...).

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU GOLF ENTREPRISE

HISTORIQUE :

Afin d'homogénéiser au maximum le nombre d'équipe dans chaque division, le bureau de la Ligue a décidé de maintenir 3 divisions de Championnat (D1, Challenge 1 et Challenge 2) où chaque association est représentée une seule fois en D1 et peut être représentée plusieurs fois en Challenge 1 et Challenge 2. Le bureau de la Ligue adaptera au fil des années le nombre et la répartition des divisions en fonction du nombre d'associations engagées et de la disponibilité des terrains.

Une équipe est constituée de 6 joueurs maximum.

DROITS D'ENGAGEMENT ET GREEN FEES :

Droits d'engagement :

Seules les équipes ayant acquitté leur inscription auprès de la Ligue pourront participer aux différentes compétitions. Ce droit d'inscription est fonction du nombre d'équipes inscrites dans les différentes divisions et permet de contribuer au budget sportif et de fonctionnement de la Commission Entreprise.

Ce droit d'engagement est de 60€ par équipe en division 1, Challenge 1 ou Challenge 2

Une AS inscrite au GE HDF est obligée d'inscrire à minima une équipe sur le championnat régional.

Green-fees : droits de jeu journalier

Le tarif du green-fee pour les rencontres de division, challenge et individuels est fixé pour 2025 entre 25€ et 46€ selon les golfs. Pour les autres compétitions, notamment avec repas, le tarif sera précisé avant les inscriptions.

Les joueurs forfaits sans justificatif (attestation médicale, ...) sont redevables du green-fee au club hôte.

Vadémécum ENTREPRISE Ligue de Golf des Hauts de France

Lors d'une sortie entreprise, le green fee acquitté s'entend pour les 18 trous joués en compétition.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet **(1)**

- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise, nous acceptons également le rattachement de joueurs ne faisant pas partie de l'établissement afin de continuer notre développement (l'idée étant de motiver cette personne à monter une AS via son entreprise par la suite). Vous pouvez donc rattacher à vos AS des externes qui comptent pour le classement régional de l'équipe.

- Pour les compétitions fédérales et les qualifications aux les compétitions fédérales, il faudra fournir pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs. Pour les qualifications régionales les non salariés pourront participer (afin de faire jouer un maximum de joueurs) mais leur résultat ne comptera pas pour l'équipe.

- Être à jour de son certificat médical : ce certificat sera à remettre à votre club d'inscription de licence (club avec terrain) ou association sportive, qui devra l'enregistrer via le site Extranet FFGolf <http://xnet.ffgolf.org> - rubrique licenciés - Menu Actions - certificat médical.

(1) Avec les joueurs licenciés à l'Association Sportive, les joueurs de club doivent être rattachés dans votre AS Golf d'entreprises sur l'Extranet FFGolf <http://xnet.ffgolf.org> - rubrique licenciés - Menu Actions - Rattachement entreprises. Les joueurs ayant souscrit leur licence en indépendant peuvent être repris par l'Association Sportive sur extranet <http://xnet.ffgolf.org> - rubrique Licenciés – Menu Actions – Transfert de licence.

POINTS DE RÈGLEMENT ENTRE DIVISIONS ET CHALLENGE :

Une Association Sportive ne peut être représentée que par une seule équipe en division 1.

Le transfert d'une équipe entre zones nord et sud et réciproquement est possible pour les équipes de division 1 avant le démarrage du championnat.

Modification de la comptabilisation des points / journée :

Pour faciliter l'attribution des points entre des journées avec règlements différents (intégration de la journée Coupe de France) et éviter les écarts trop importants en cas d'absence de joueurs, proposition de changement d'attribution du classement :

A l'issue de chaque tour, un classement est effectué et des points sont attribués selon le barème ci-après) :

1er : 0 point	4ème : 4 points	7ème : 7 points	10ème : 10 points	13ème : 13 points	16ème : 16 points
2ème : 2 points	5ème : 5 points	8ème : 8 points	11ème : 11 points	14ème : 14 points	non classée: 20 points
3ème : 3 points	6ème : 6 points	9ème : 9 points	12ème : 12 points	15ème : 15 points	forfait : 40 points

Une équipe est considérée comme « non classée » si elle rend un nombre insuffisant de cartes de score (moins de 4 cartes en forme de jeu simple, moins de 2 cartes en forme de jeu double).

Une équipe est considérée comme « forfait » si elle ne rend aucune carte de score.

La Commission Sportive pourra être amenée à considérer une équipe comme « non classée » si elle ne respecte pas le présent règlement sportif

REGLES SPECIFIQUES A NOS COMPÉTITIONS :

Seuls les télémètres (jumelles, GPS, montre) indiquant uniquement la distance (et non le dénivelé) sont autorisés lors des championnats.

EPREUVES INDIVIDUELLES

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL HAUT DE FRANCE : qualificatif pour le Championnat Fédéral

Conditions de participations et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise

OU

- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet (si joueur extérieur, il pourra participer à la qualification régionale mais ne pourra pas participer à la finale nationale)

Le nombre maximum de joueurs est fixé à **81** (hommes et femmes confondus) dans la limite de 5 joueurs(ses) par AS d'entreprise retenus selon l'ordre suivant :

- 1) Salariés titulaires de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise
- 2) L'index à la date de clôture d'inscription
- 3) Joueurs(ses) rattaché(e)s à l'association d'entreprise, sans être salarié(e)s titulaire(s)

Si le nombre maximum de joueurs n'est pas atteint à la date de clôture des inscriptions, les places seront proposées aux AS ayant déjà engagé 5 joueurs(ses). Il sera possible d'inscrire jusqu'à 6 joueurs sur la liste pour faciliter le complément du champ de joueurs.

Forme de jeu :

1ère Série : Stroke Play / 18 trous

2ème et 3ème Séries : Stableford Brut / 18 trous

Qualifications : ne concernent que les salariés titulaires de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Cinq joueurs seront qualifiés pour la finale Nationale qui se déroulera les 30 et 31 Aout suivant les conditions suivantes :

- Les cinq premiers du classement brut à condition qu'au moins un homme et une femme y figure.
- Si au moins une personne de chaque sexe n'est présente dans ce classement, les 4 premier(e)s seront qualifiés ainsi que le meilleur score du sexe manquant.
- En cas d'indisponibilité d'un joueurs ou d'une joueuse qualification possible du 6ieme puis du 7 ieme, etc...

Titres : Les titres de Championne de Ligue HDF Entreprise et de Champion de Ligue HDF entreprise seront décernés aux vainqueurs BRUT (En stroke play)

CHAMPIONNAT FÉDÉRAL

Les 5 joueurs qualifiés lors du Championnat Individuel HDF représenteront l'équipe de la Ligue Haut de France. Le règlement est disponible dans le Vademecum National FFGolf.

Il est cependant possible pour tout joueur(se) non qualifié avec la Ligue de s'inscrire à titre individuel, il devra se reporter aux modalités d'inscriptions de la FFGolf (Vademecum National).

CHAMPIONNAT SENIORS

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
 - Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise
- OU
- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet
 - Avoir 50 ans ou plus dans l'année

Forme de jeu :

Stableford Net / 36 Trous / 18 Trous par tour / 2 Tours

Cumul des 2 tours pour le classement général,

Récompense :

Un titre de champion Senior est remis tous les ans au vainqueur du classement général NET après le Tour 2 (Il faut avoir participé aux 2 tours pour figurer dans le classement final)

EPREUVES PAR EQUIPES

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Chaque AS d'entreprise peut inscrire 4 joueurs répartis en 2 équipes de 2.

Forme de jeu :

2 Équipes de 2 joueurs / Scramble Stableford / 18 trous

Le classement final se fait en additionnant le meilleur résultat BRUT et le meilleur résultat NET (différent du meilleur BRUT) de chaque équipe d'AS.

Récompense :

Un titre de champion est décerné à l'équipe d'AS ayant le meilleur cumul de score.

En cas d'égalité entre 2 Équipes, on départagera les équipes comme suit:

1. Le Meilleur résultat BRUT
2. Si Brut Équivalent, le meilleur résultat NET
3. Si toujours Équivalent, les 9 derniers trous de l'équipe qui jouait le Brut
4. Si toujours équivalent, les 6 derniers trous de l'équipe qui jouait le Brut
5. Si toujours équivalent les 3 derniers trous de l'équipe qui jouait le Brut

CHAMPIONNAT PITCH & PUTT HAUT DE FRANCE : qualificatif pour le Championnat de France de Pitch & Putt Entreprise**Conditions de participation et Inscriptions :**

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise

OU

- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet. Dans ce cas, l'AS ne sera pas éligible à la qualification à la Finale Nationale

Chaque AS d'entreprise peut inscrire 1 équipe de 2 joueurs.

Si le champ est incomplet, les AS d'entreprise pourront inscrire 1 ou 2 équipes supplémentaires. Dans ce cas une seule équipe par AS d'entreprise (équipe inscrite et désignée dans l'Extranet comme Equipe 1") sera éligible au classement général et à la qualification à la Finale Nationale.

Le nombre maximum d'équipes est fixé à **18 (9 départs de 4 en Short Gun)** en respectant l'ordre de priorité suivant :

- 1) Équipe composée uniquement de salariés titulaires de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise
- 2) Équipe composée de joueurs rattachés non salariés
- 3) 2ème, 3ème équipe d'une AS déjà inscrite

Forme de jeu :

2 joueurs / stroke play / 18 trous / 9 trous par tour (1 journée)

Les 3 meilleurs scores (sur 9 trous) sont retenus

Le cumul de ces scores constituera le score de l'équipe.

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres ; la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe. Les cadets ne sont pas autorisés

Le nombre de club sera limité à 4, putter inclus (attention pour la Finale Nationale, il sera limité à 3, putter inclus)

Qualifications :

La meilleure équipe d'AS sera qualifiée pour la finale Nationale Les inscriptions de l'AS et des équipiers se feront directement sur Extranet (cf Vademecum national FFGolf).

En cas d'indisponibilité, le classement sera exploité vers le bas. En fonction des quotats décidés par la FFG une deuxième équipe peut également se qualifier.

COUPE DE FRANCE - PHASES ÉLIMINATOIRES RÉGIONALES: qualificatif pour la Coupe de France Finale Nationale

TOUR 1 - PHASES ÉLIMINATOIRES RÉGIONALES

17 MAI à MORMAL



L'équipe d'AS terminant 1ère du Classement se qualifie pour la Finale Nationale

Condition de participation :

Pour les associations :

Épreuve ouverte à toutes les AS d'entreprise, comité d'entreprise ou section territoriale. S'inscrire auprès des ligues selon sa division d'appartenance. Une seule équipe par association.

Pour les équipiers :

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve. Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.
- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise. Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie à l'organisateur avant la veille de l'événement. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs*

**Pour ce tour de qualification, La priorité est donnée aux AS Éligibles, c'est à dire les AS répondant aux critères de la FFG avec notamment 4 salariés titulaires de la sociétés (La date limite d'inscription de l'équipe et des joueurs pour ces AS est fixée au 7 Juin 2024, en fonction du nombre de joueurs d'autres AS auront la possibilité de s'inscrire avant le 14 juin 2024 (ces dernières ne seront pas qualifiables)*

Forme de Jeu :

Tour 1 :

4 simples / score maximum net par +5, classement en stroke NET / Départ Boules Jaunes pour les hommes et des boules rouges pour les femmes (18 trous)

Les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus pour établir le classement final.

Qualifications :

ffgolf®

HAUTS DE
FRANCE

ffgolf®
entreprise

La meilleure équipe d'AS sera qualifiée pour la finale Nationale. Les inscriptions de L'AS et des équipiers se feront directement sur Extranet (cf Vademecum national FFGolf).
En cas d'indisponibilité, le classement sera exploité vers le bas

CLASSEMENT / CHAMPIONNAT 36+

Afin d'encourager les nouveaux golfeurs un classement des joueurs ayant un index supérieur à 36 lors du premier tour de la saison (8 mars 2024) sera réalisé pour toutes les compétitions de D1, challenge 1, du challenge 2 et du SUD. On regardera pour chaque participant la différence d'index entre l'index le jour de la première journée (08/03) et la dernière journée (24/11).

Une compétition spécifique pour les 36+ est également organisée le 11/10 à partir de 11 heures.

CHAMPIONNAT PAR DIVISIONS RÉGIONALES

Zone NORD

Division 1 Nord (MAX 15 AS)

4 journées de qualification

1 Tour Final en matchplay pour le podium

2 premiers des qualifications jouent pour le titre

3 et 4 jouent la 3 ieme place

Les autres équipe jouent comme une journée de championnat classique avec calcul des points

Stroke Play Score Max Brut Par +5

Titre décerné

Zone SUD

Division Sud (Max 15 AS)

5 journées de championnat

Classement général en additionnant les résultats de chaque journée

Stroke play Score Max NET Par +5

Titre décerné

⇩ 2 Clubs ⇩

Challenge 1 NORD (MAX 15 AS)

5 journées de championnat

Les 2 premiers clubs aux classements montent en première division (Si l'AS n'est pas déjà représentée en Div 1)

Stroke play score max Net Par +5/ Classement capé à 36

Titre décerné

Pas de descente

**Division Challenge 2 Nord(Max 15 clubs)**

5 journées de championnat

Classement général en additionnant les résultats de chaque journée

Stableford Net

Titre décerné

DIVISION 1 NORD

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

OU

- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

Pour la phase finale : seuls des joueurs ayant participé à au moins une compétition golf entreprise dans l'année seront éligibles.

Chaque équipe peut présenter 6 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clôture des inscriptions ne sera pas retenu.

Forme de jeu :

Le Championnat se joue en 2 phases :

(1) Phase de Championnat : Journée 1, Journée 2, Journée 3 , Journée 4

Pour les Journées en Simple :

5 joueurs / score maximum par +5 (brut) en Strokeplay / Boules de départ en fonction de l'index:

Pour les Hommes des blancs pour les index < 11.4 sinon des jaunes**

Pour les femmes des bleus pour les index < 15.4 sinon des rouges**

Les 4 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Pour la Journées en Double (Première journée) :

3 équipes de 2 joueurs / score maximum par +5 (brut) en 4 balles meilleure balle Strokeplay / Boules de départ en fonction de l'index

Pour les Hommes des blancs pour les index < 11.4 sinon des jaunes**

Pour les femmes des bleus pour les index < 15.4 sinon des rouges**

Les 2 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe.

**Il se peut que le golf receveur aient des limites légèrement différentes (Par exemple 11 pour les blancs et 15 pour les bleus, dans ce cas là, les limites du golf prévalent)

Le classement final de cette phase se fait en additionnant les résultats des 4 journée

> A l'issue de chaque tour, un classement est effectué et des points sont attribués selon le barème ci-après :

1er : 0 point	4ème : 4 points	7ème : 7 points	10ème : 10 points	13ème : 13 points	16ème : 16 points
---------------	-----------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

2ème : 2 points	5ème : 5 points	8ème : 8 points	11ème : 11 points	14ème : 14 points	non classée: 20 points
3ème : 3 points	6ème : 6 points	9ème : 9 points	12ème : 12 points	15ème : 15 points	forfait : 40 points

Les points seront confirmés au 16 mars selon le nombre d'équipes officiellement engagées pour l'année 2025

Une équipe est considérée comme « non classée » si elle rend un nombre insuffisant de cartes de score (moins de 4 cartes en forme de jeu simple, moins de 2 cartes en forme de jeu double).

Une équipe est considérée comme « forfait » si elle ne rend aucune carte de score.

La Commission Sportive pourra être amenée à considérer une équipe comme « non classée » si elle ne respecte pas le présent règlement sportif

(2) Phase Finale pour le podium

3 simples suivi de 1 4BMB / match play

Match pour le titre : 1 v 2

Match de classement : 3 v 4

Pour ces Matches, les hommes partent tous des blancs et les femmes des bleus

Les autres équipes jouent une journée de championnat classique et conservent donc leurs départs habituels.

Les points peuvent être partagés (pas de play-off). En cas d'égalité sur l'ensemble d'un match, l'équipe ayant remporté le double sera déclarée vainqueur. En cas d'égalité sur l'ensemble d'un match, l'équipe ayant terminé en tête lors de la Phase de Championnat sera déclarée vainqueur.

Le Titre est décerné à l'équipe remportant le match 1 v 2 du classement général.

À l'issue de la saison les 2 dernières équipes descendent en challenge 1, en cas d'égalité entre l'avant dernier et l'antépénultième, c'est le meilleur score de la dernière journée qui compte, puis le meilleur score de l'avant dernière journée etc...

LES AS PARTICIPANT EN D1 pour la saison 2025:

CODE AS	NOM AS GE
1143	AS DU GOLF NORD OUEST - CIC
1264	DECATHLON SA
1370	MEL
1424	ASPTT
1491	2FOPEN-JS 62
1529	AGJSEP
1724	GAZELEC
2061	2F OPEN JS NORD
2127	AS GOLF SNCF LILLE
2344	INESIS CORP
2524	CMNENSEMBLE
2547	AS DECATHLON SAS HDF GOLF
2599	LA REDOUTE
2721	BNP Paribas
2727	CLEA

CHALLENGE 1 NORD

Conditions de participation et Inscriptions :

Vadémécum ENTREPRISE Ligue de Golf des Hauts de France

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf. 2 équipes maximum en Challenge 1 seront acceptées par AS d'entreprise (en plus de l'équipe en Division 1 ou Challenge 2).

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

OU

- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

Chaque équipe peut présenter 6 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clôture des inscriptions ne sera pas retenu.

L'index maximum pris en compte pour cette division est de 36. Les index >36 peuvent participer mais leur index sera ramené à 36 pour le calcul du classement.

(3) Phase de Championnat : Journée 1, Journée 2, Journée 3 , Journée 4, Journée 5

Pour les Journées en Simple :

5 joueurs / Stroke Play Net score maximum par +5

Départ des jaunes pour tous les hommes et des rouges pour toutes les femmes dans cette division

Les 4 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Le classement final de cette phase se fait en additionnant les résultats des 5 journées

> A l'issue de chaque tour, un classement est effectué et des points sont attribués selon le barème ci-après :

1er : 0 point	4ème : 4 points	7ème : 7 points	10ème : 10 points	13ème : 13 points	
2ème : 2 points	5ème : 5 points	8ème : 8 points	11ème : 11 points		non classée: 20 points
3ème : 3 points	6ème : 6 points	9ème : 9 points	12ème : 12 points		forfait : 40 points

Les points seront confirmés au 16 mars selon le nombre d'équipes officiellement engagées pour l'année 2025

Une équipe est considérée comme « non classée » si elle rend un nombre insuffisant de cartes de score (moins de 4 cartes en forme de jeu simple, moins de 2 cartes en forme de jeu double).

Une équipe est considérée comme « forfait » si elle ne rend aucune carte de score.

La Commission Sportive pourra être amenée à considérer une équipe comme « non classée » si elle ne respecte pas le présent règlement sportif

Le Titre est décerné à l'équipe terminant en tête du classement général.

À l'issue de la saison les 2 meilleures équipes sont invitées à rejoindre la D1, si toutefois une des 2 équipes ou les deux équipes ont déjà une équipe inscrite en D1, la commission pourra décider de proposer aux équipes suivantes dans le classement de monter (cela n'est pas automatique et dépend de l'équilibre du nombre d'AS dans nos divisions).

Équipes présentes en Challenge 1 pour la saison 2025:

CODE AS	NOM AS GE
1264	DECATHLON SA 2
1265	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE
1370	MEL 2
1529	AGJSEP 2
1529	AGJSEP 3
2096	ASUD GOLF
2265	ASDN - Département du Nord
2469	AS DU PERSONNEL LESAFFRE
2472	LIGUE NORD GOLF POLICE
2556	ASLMG LA MONDIALE GROUPE
2633	CE SCHENKER NORD SPORTIVE
2727	CLEA 2
2766	AS UDSP 59

DIVISION CHALLENGE 2 NORD

Conditions de participation et Inscriptions :

Vadémécum ENTREPRISE Ligue de Golf des Hauts de France

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf. 2 équipes maximum en Challenge 2 seront acceptées par AS d'entreprise (en plus de l'équipe en Division 1 ou Challenge 1).

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

OU

- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

Chaque équipe peut présenter jusqu'à 6 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clôture des inscriptions ne sera pas retenu.

L'index maximum pris en compte pour cette division est de 54.

Forme de jeu :

Pour les Journées en Simple :

5 joueurs / Stableford Net/ 18 trous par journée

Départ des jaunes pour tous les hommes et des rouges pour toutes les femmes dans cette division

Les 4 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Le classement final de cette phase se fait en additionnant les résultats des 5 journées selon les modalités suivantes :

> A l'issue de chaque tour, un classement est effectué et des points sont attribués selon le barème ci-après :

1er : 0 point	4ème : 4 points	7ème : 7 points	10ème : 10 points		
2ème : 2 points	5ème : 5 points	8ème : 8 points	11ème : 11 points		non classée: 20 points
3ème : 3 points	6ème : 6 points	9ème : 9 points	12ème : 12 points		forfait : 40 points

Les points seront confirmés au 11 mars selon le nombre d'équipes officiellement engagées pour l'année 2025

Une équipe est considérée comme « non classée » si elle rend un nombre insuffisant de cartes de score (moins de 4 cartes en forme de jeu simple, moins de 2 cartes en forme de jeu double).

Une équipe est considérée comme « forfait » si elle ne rend aucune carte de score.

La Commission Sportive pourra être amenée à considérer une équipe comme « non classée » si elle ne respecte pas le présent règlement sportif

Le Titre est décerné à l'équipe terminant en tête du classement général.

Équipes présentes en challenge 2 pour la saison 2025:

CODE AS	NOM AS GE
1264	DECATHLON SA 3
1370	MEL 3
1424	ASPTT 2
1491	2FOPEN-JS 62-2
1529	AGJSEP 4
1724	GAZELEC 2
1724	GAZELEC 3
2061	2F OPEN JS NORD 2
2096	ASUD GOLF 2
2127	SNCF 2
2344	INESIS 2
2766	AS UDSP 59 - 2

DIVISION SUD

Conditions de participation et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

OU

- Joueur extérieur ou ayant droit si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la première journée de championnat. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

Chaque équipe peut présenter jusqu'à 5 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clôture des inscriptions ne sera pas retenu.

L'index maximum pris en compte pour cette division est de 36. Les index >36 peuvent participer mais leur index sera ramené à 36 pour le calcul du classement.

Spécifique Division Sud : les ayants droits peuvent jouer après la compétition Entreprise en formule amicale si ils se sont inscrits

Forme de jeu :

Le Championnat se joue en 5 journées : **Journée 1, Journée 2, Journée 3, Journée 4 et Journée 5.**

Pour les Journées en Simple :

5 joueurs (3 minimum / Stroke play Net score maximum par +5 / 18 trous par journée

Départ des jaunes pour tous les hommes et des rouges pour toutes les femmes dans cette division

Les 3 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Le classement final se fait en additionnant les résultats des 5 journées :

> A l'issue de chaque tour, un classement est effectué et des points sont attribués selon le barème ci-après :

1er : 0 point	4ème : 4 points	7ème : 7 points	10ème : 10 points		
2ème : 2 points	5ème : 5 points	8ème : 8 points			non classée: 20 points
3ème : 3 points	6ème : 6 points	9ème : 9 points			forfait : 40 points

Une équipe est considérée comme « non classée » si elle rend un nombre insuffisant de cartes de score (moins de 3 cartes en forme de jeu simple, moins de 1 carte en forme de jeu double).

Une équipe est considérée comme « forfait » si elle ne rend aucune carte de score.

La Commission Sportive pourra être amenée à considérer une équipe comme « non classée » si elle ne respecte pas le présent règlement sportif

Le titre est décerné à l'équipe terminant en tête du classement NET.

Équipes Présentes pour la saison 2025 pour la division SUD:

CODE AS	NOM AS GE
1150	ASAM
1150	ASAM 2
2044	AS CABP (Crédit Agricole Brie Picardie)
2224	ASPDR
2224	ASPDR 2
2224	ASPDR 3
2233	AS CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE
2234	AS PROCTER ET GAMBLE
2458	UDSP DE L'OISE
2695	AS DIGITAL GROUP

MÉRITE NATIONAL DES AS D'ENTREPRISE

(extrait du Vademecum National FFGolf)

Depuis 2006, la Commission du Golf d'Entreprise a mis en place un Mérite des AS d'Entreprise dans le but de récompenser l'association la plus méritante au travers de ses résultats sportifs.

GRILLE DES POINTS :

GRILLE DES POINTS

DIVISIONS	
Promotion 17 ^e et plus	75 pts
Promotion de 9 ^e à 16 ^e place	100 pts
Descente en Promotion	
Montée en 3 ^e division	200 pts
Maintien en 3 ^e division	
Descente en 3 ^e division	
Montée en 2 ^e division	400 pts
Maintien en 2 ^e division	
Descente en 2 ^e division	
1/4 finaliste 2 ^e division	450 pts
1/2 finaliste 2 ^e division	500 pts
Finaliste 2 ^e division	550 pts
Vainqueur 2 ^e division	600 pts
Maintien en 1 ^{re} division	
1/4 finaliste 1 ^{re} division	650 pts
1/2 finaliste 1 ^{re} division	700 pts
Finaliste 1 ^{re} division	750 pts
Vainqueur 1 ^{re} division	800 pts

Note : en cas de non-participation ou de disqualification à une division, les points ne seront pas comptabilisés.

CHAMPIONNAT FÉDÉRAL (Messieurs et Dames)	
Participation à la Finale nationale	5 pts
10 ^e	10 pts
9 ^e	15 pts
8 ^e	25 pts
7 ^e	50 pts
6 ^e	75 pts
5 ^e	100 pts
4 ^e	150 pts
3 ^e	200 pts
2 ^e	250 pts
Vainqueur	300 pts

Note : La même grille de points est utilisée pour le classement Messieurs et pour le classement Dames.

Départage : en cas d'égalité entre 2 Clubs pour la victoire finale, le départage se fera sur les points acquis dans les divisions en premier rang, sur la Coupe de France en second rang puis sur le Championnat de Golf sur Pitch & Putt en troisième rang.

COUPE DE FRANCE	
26 ^e et plus	40 pts
21 ^e à 25 ^e	60 pts
16 ^e à 20 ^e	80 pts
13 ^e à 15 ^e	100 pts
10 ^e à 12 ^v	150 pts
7 ^e à 9 ^e	200 pts
4 ^e à 6 ^e	250 pts
3 ^e	400 pts
2 ^e	600 pts
Vainqueur	800 pts

PITCH & PUTT	
Participation à une qualification régionale	10 pts
Participation à la Finale nationale	40 pts
8 ^e	60 pts
7 ^e	80 pts
6 ^e	100 pts
5 ^e	150 pts
4 ^e	200 pts
3 ^e	300 pts
2 ^e	400 pts
Vainqueur	500 pts

CHALLENGE 36+	
Participation	15 pts